



## École L'Arpège

649, rue Saint-Joseph

Sainte-Julie, Québec, J3E 1W8

Téléphone : 450-645-2344 Télécopie : 450-649-6180

Valeurs à l'école : Collaboration, Respect, Engagement

# CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Destinataire :** Membres du Conseil d'établissement

**Date :** Mercredi 22 septembre 2021, 17h00  
Au salon du personnel

**Objet :** Conseil d'établissement



## PROCÈS-VERBAL

	<p><b>ÉTAIENT PRÉSENTS</b></p> <p><i>Dominique Coulombe, parent</i> <i>Karine Darveau, parent</i> <i>Caroline Houlé, parent</i> <i>Avril Hamel-Jolette, parent</i> <i>Myriam Jodoin, technicienne du service de garde</i> <i>Luce Vadnais, enseignante</i> <i>William Provost-Micheletti, enseignant</i> <i>Ariane Thibault, enseignante</i></p> <p><b>PARTICIPAIT ÉGALEMENT</b></p> <p><i>Gabriel Duquette, directeur</i></p> <p><b>PUBLIC</b></p> <p><i>Aucun public</i></p>
<b>CÉ #22-09-2021-01</b>	<p><b>1. Ouverture de la séance : mot de bienvenue et présentation des membres</b></p> <p><b>1.1 Constatation du quorum et ouverture de la séance</b> <i>Gabriel Duquette accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.</i></p> <p><b>1.2 Nomination d'un(e) secrétaire</b> <i>Gabriel Duquette sera le secrétaire pour l'année scolaire 2021-2022.</i></p> <p><b>1.3 Lecture et adoption de l'ordre du jour</b> <i>L'ordre du jour est projeté à l'écran et lu par Gabriel Duquette. Il est proposé d'ajouter le sujet : 1.5 Suivis de la rencontre du 16 juin 2021.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Caroline Houlé, il est résolu <b>à l'unanimité</b></p> <p><b>D'ADOPTER</b> l'ordre du jour avec l'ajout du sujet proposé.</p>

CÉ #22-09-2021-02

**1.4 Lecture et adoption du procès-verbal du 16 juin 2021**

*Le procès-verbal a été transmis par courriel aux membres et préalablement lu. Aucune modification n'est proposée.*

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu à l'unanimité

**D'ADOPTER** le procès-verbal tel que présenté.

**1.5 Suivis de la rencontre du 16 juin 2021**

Aucun suivi

**1.6 Présentation du rôle des membres du CÉ et mandats du CÉ pour l'année scolaire 2021-2022**

*Gabriel Duquette présente le rôle et les mandats du conseil d'établissement. Il indique également qu'il est obligatoire de suivre la formation pour les membres du conseil d'établissement. Tous les documents sont déposés dans notre Teams.*

**2. Parole au public**

**3. Adoption et approbation**

**3.1 Élection à la présidence et à la vice-présidence du CÉ 2021-2022**

*Karine Darveau propose Dominique Coulombe afin qu'elle agisse à titre de présidente du conseil d'établissement. Dominique Coulombe accepte la proposition.*

*Ariane Thibault propose Karine Darveau afin qu'elle agisse à titre de vice-présidente du conseil d'établissement. Karine Darveau accepte la proposition.*

CÉ #22-09-2021-03

**EN CONSÉQUENCE**, elles sont élues à l'unanimité

**3.2 Nomination d'un représentant au comité de parents du CSSP (Rappel de l'AG)**

*Gabriel Duquette et Dominique Coulombe rappellent le rôle du représentant au comité de parents du Centre de services scolaire des Patriotes (CSSP).*

*L'assemblée générale annuelle de parents a élu Dominique Coulombe afin qu'elle agisse à titre de représentante de notre école au comité de parents du CSSP. Dominique Coulombe propose Caroline Houlé afin qu'elle agisse à titre de substitut au représentant au comité de parents du CSSP.*

CÉ #22-09-2021-04

**EN CONSÉQUENCE**, Caroline Houlé est élue à l'unanimité.

**3.3 Règles de régie interne (adoption)**

*Gabriel Duquette présente les règles de régie interne du conseil d'établissement. Deux modifications sont proposées. La première à la section « 4.1 Demande de remplaçant ». Le nom des membres substitués a été mis à jour. La seconde, à la section « 7.2.3 En séance ordinaire ». Il est proposé de fixer la levée de la réunion à 18h00-15. À 18h15, un vote est pris sur la pertinence d'ajourner ou de continuer la réunion. Les membres du CÉ échangent à ce sujet.*

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition d'Avril Hamel-Jolette, il est résolu à l'unanimité

CÉ #22-09-2021-05

**D'ADOPTER** les règles de régie interne avec les deux modifications.

<p>CÉ #22-09-2021-06</p>	<p><b>3.4 Rapport annuel 2020-2021 et évaluation du projet éducatif (adoption)</b>  <i>La LIP prévoit aux articles 74, 75 et 83 que le conseil d'établissement adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation. Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité.</i></p> <p><i>Gabriel Duquette présente le rapport annuel 2020-2021. Les membres du conseil d'établissement évaluent le projet éducatif. Pour chaque objectif, les membres déterminent si celui-ci est en voie de réalisation, demeure à surveiller ou des actions sont requises pour corriger la situation. Considérant le contexte engendré par la pandémie de la COVID-19 et les modifications apportées au régime pédagogique par le ministre de l'Éducation du Québec pour tenir compte de cette situation, les résultats scolaires des élèves ne peuvent statistiquement être comparés aux résultats de l'année de référence (situation initiale).</i></p> <p><i>Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation a été approuvé lors de la séance du 16 juin 2021. Le rapport annuel du conseil d'établissement contenant le bilan de ses activités a été adopté lors de la séance du 16 juin 2021.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Caroline Houlé, il est résolu à l'unanimité</p> <p><b>D'ADOPTER</b> le rapport annuel à la suite de l'évaluation du projet éducatif réalisée par les membres du conseil d'établissement.</p>
<p>CÉ #22-09-2021-07</p>	<p><b>3.5 Dépôt de l'encadrement des modalités pour les activités et les sorties (approbation)</b>  <i>Gabriel Duquette présente l'encadrement des modalités pour les activités et les sorties. Aucune modification n'est proposée.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de William Provost-Micheletti, il est résolu à l'unanimité</p> <p><b>D'APPROUVER</b> l'encadrement des modalités pour les activités et les sorties.</p>
<p>CÉ #22-09-2021-08</p>	<p><b>3.6 Activités et sorties (approbation)</b>  <i>Gabriel Duquette dépose et présente le projet des activités et sorties pour l'année scolaire 2021-2022. Toutes les activités et les sorties seront payées par des mesures du MÉQ (à l'exception de la croisière pour les élèves de 6<sup>e</sup> année). En conséquence, aucune facture ne sera transmise aux parents relativement aux activités et aux sorties. Nous procéderons à un sondage afin d'obtenir l'autorisation des parents.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de William Provost-Micheletti, il est résolu à l'unanimité</p> <p><b>D'APPROUVER</b> les activités et les sorties pour l'année scolaire 2021-2022.</p>
	<p><b>3.7 Dérogations occasionnelles à l'horaire de classe habituel (approbation)</b>  <i>Gabriel Duquette présente les deux propositions de résolutions suivantes :</i></p> <ol style="list-style-type: none"> <li><i>Sorties et activités à l'extérieur de l'école (alentour de l'école)</i>  <i>Il est proposé de permettre aux enseignants(es) d'organiser des sorties et/ou activités à l'extérieur du terrain de l'école durant l'année scolaire 2021-2022, et ce, avec avis préalable à la direction et étant entendu que les enseignants ont obtenu une autorisation des parents des élèves de leur classe à cet effet.</i></li> </ol>

<p><b>CÉ #22-09-2021-09</b></p>	<p>2. <i>Dérogations occasionnelles à l'horaire de classe habituel (fêtes et activités spéciales à l'école)</i>  <i>Il est proposé de permettre aux enseignants(es), durant l'année scolaire 2021-2022, de déroger occasionnellement, avec l'autorisation de la direction, à l'horaire de classe habituel et à la grille-matière lors de fêtes et d'activités spéciales organisées à l'école ou dans leur classe.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Luce Vadnais, il est résolu <b>à l'unanimité</b></p> <p><b>D'APPROUVER</b> les deux dérogations occasionnelles à l'horaire de classe habituel.</p>
<p><b>CÉ #22-09-2021-10</b></p>	<p><b>3.8 Activités parascolaires (approbation)</b>  <i>Cette année, Denis Rochon, spécialiste en éducation physique, offrira des activités à l'heure du midi. Ces activités respecteront les directives de la santé publique. Jessica Ugdonne, spécialiste en musique, réfléchit également à la possibilité d'offrir des activités à l'heure du midi. Finalement, il est proposé de ne pas offrir d'activité parascolaire offerte par une compagnie privée pour l'année scolaire 2021-2022.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de William Provost-Micheletti, il est résolu <b>à l'unanimité</b></p> <p><b>D'APPROUVER</b> les activités parascolaires telles que présentées.</p>
<p><b>CÉ #22-09-2021-11</b></p>	<p><b>3.9 Budget CÉ</b>  <i>Gabriel Duquette indique que le budget du conseil d'établissement est de 355\$. Il est proposé d'offrir un goûter aux membres lors de la séance du mois de décembre ou celle du mois de juin. L'intention est de souligner le travail des membres du conseil d'établissement.</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu <b>à l'unanimité</b></p> <p><b>D'ADOPTER</b> le budget du conseil d'établissement.</p>
<p><b>CÉ #22-09-2021-12</b></p>	<p><b>3.10 Dons (approbation)</b>  <i>Gabriel Duquette propose d'approuver deux dons. Le premier provient de l'organisme Rando Québec qui offre à l'école un montant de 660\$. Le don servira à couvrir les dépenses liées au transport afin que les élèves du préscolaire puissent visiter à cinq reprises le mont Saint-Bruno. Le second provient de notre député de la CAQ, madame Suzanne Dansereau. Elle offre à l'école un montant de 2000\$ afin de concrétiser des projets du comitÉcolo, notamment le compost.</i></p> <p><i>Les membres du CÉ échangent à ce sujet</i></p> <p><b>EN CONSÉQUENCE</b>, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu <b>à l'unanimité</b></p> <p><b>D'APPROUVER</b> les deux dons tels que présentés.</p>
	<p><b>3.11 Campagne de financement</b>  <i>Gabriel Duquette présente la campagne de financement 2021-2022. L'intention est d'amasser de l'argent afin de nous aider à financer une classe extérieure ou l'achat d'un projetif interactif Lü (idéalement, concrétiser les deux projets). Caroline Daunais-D'Amours a fait des recherches et nous propose « Mère Nature – Sainte-Julie ». Il s'agit d'une</i></p>

compagnie de Sainte-Julie offrant des produits ménagers naturels. Un profit de 40% sur ventes sera remis à l'école. Cette compagnie propose une option clé en main et les retombées pour l'école sont importantes. Les commandes se feront en ligne et la livraison directement au domicile du parent.

Les parents peuvent également opter pour une contribution volontaire. Il est important de noter que la campagne de financement se fait sur une base volontaire et que tous les élèves en profiteront.

Les membres du CÉ échangent à ce sujet. Gabriel Duquette communiquera avec la propriétaire de la compagnie afin d'obtenir le prix des produits vendus.

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Karine Darveau, il est résolu **à l'unanimité**

**D'APPROUVER** la campagne de financement 2021-2022 par courriel. Un courriel avec les détails manquants sera transmis aux membres dans les meilleurs délais.

CÉ #22-09-2021-13

### 3.12 Calendrier des rencontres

Gabriel Duquette propose les dates suivantes :

22 septembre

27 octobre

24 novembre

\*15 décembre

\*26 janvier

23 février

30 mars

27 avril

18 mai

15 juin

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de William Provost-Micheletti, il est résolu **à l'unanimité**

**D'APPROUVER** les dates de nos séances du conseil d'établissement.

CÉ #22-09-2021-14

## 4. Informations et affaires nouvelles

### 4.1 Covid-19

Depuis le début de l'année, il n'y a pas eu de nouveau cas déclaré. Nous poursuivons les actions et les mesures sanitaires afin de réduire au maximum la transmission du virus. L'école recevra des tests rapides. Plus d'information à venir.

### 4.2 Mandats de l'O.P.P.

Kelly White a transmis son intention d'être membre. Un message sera fait dans l'Info-Parents afin d'informer les parents de la création de l'O.P.P.

### 4.3 Coordonnées des membres du CÉ

Gabriel Duquette remet aux membres les coordonnées des membres du conseil d'établissement.

### 4.4 Antécédents judiciaires

Gabriel Duquette remet aux membres le formulaire de déclaration des antécédents judiciaires. Les membres parents le remplissent sur place.

### 4.5 Formulaire de dénonciation d'un conflit d'intérêts pour un membre d'un conseil d'établissement

*Gabriel Duquette remet aux membres le formulaire de dénonciation d'un conflit d'intérêts.  
Les membres parents le remplissent sur place.*

**5. Parole à la direction**

*Gabriel Duquette indique être fier de l'équipe-école. Bravo! La pandémie de Covid-19 nous a obligés à revoir nos façons de faire, mais la situation s'améliore.*

**6. Parole à la technicienne au service de garde**

*Myriam Jodoin souligne l'excellent travail des éducatrices. Il s'agit d'un début d'année positif, mais exigeant. La routine s'installe progressivement. Plusieurs modifications ont été effectuées relativement au statut des élèves.*

**7. Parole aux enseignants**

*Dans l'ensemble, la rentrée scolaire se déroule bien. Les enseignants(es) indiquent qu'ils sont heureux d'un retour presque normal, à l'exception du port du masque d'intervention en tout temps. Le parrainage entre les élèves du préscolaire et ceux du 3<sup>e</sup> cycle se réalise en personne, ce qui est très positif.*

**8. Parole aux parents**

*Les parents remercient le personnel pour le travail réalisé depuis le début de l'année scolaire. Il souligne les aspects positifs du parrainage.*

**9. Parole au représentant au Comité de parents du CSSP**

*Dominique Coulombe indique qu'il n'y a pas eu de rencontre du comité pour le moment.*

**10. Sujets divers**

Aucun sujet divers

**11. Levée de l'assemblée**

*Tous les sujets ont été traités.*

**EN CONSÉQUENCE**, sur proposition de Dominique Coulombe, il est résolu **à l'unanimité**

**D'APPROUVER** la levée de la séance à 18h34.

**CÉ #22-09-2021-15**

\_\_\_\_\_  
(signature)

Dominique Coulombe, présidente

\_\_\_\_\_  
(signature)

Gabriel Duquette, directeur